



N° 08.03.2022

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR
Séance du 29 mars 2022 à Combres



L'An deux mille vingt-deux, le mardi 29 mars à dix-huit heures, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis en présentiel et distanciel, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le 11 mars 2022 - Secrétaire de séance : René ROUSSELLE, maire de Combres
Claude EPINETTE, Président de séance vote du CA 2021

Nombre de délégués en exercice : 34 - Délégués présents : 19 - Délégués excusés : 15

CC Forêts du Perche : 5 / 8

Xavier NICOLAS, Christian BICHON, Eric GOURLOO, Christophe LEFEBURE, Marie-Christine LOYER

CC Terres du Perche : 5/11

Martial LECOMTE, Eric LEGROS, René ROUSSELLE, Victor PROVOT, Jean-Claude CHEVEE

CC du Perche : 9/15

Harold HUWART, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Nathalie BRUNET, Martine CARRE-AVELINE, Gérard DEVOIR, Claude EPINETTE, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Marie-Claude RIGOT.

Invité complémentaire présent : Luc LAMIRAULT député d'Eure-et-Loir

Excusés, absents : 15

Christelle LORIN, Philippe PENNY, Catherine STROH, Eric GERARD, Michel THOMAS, David MONNIER, Christophe BARRAL, Thomas BLONSKY, Gérard DESVAUX, Jean-Michel CERCEAU, Marc MOCOIGNI, Catherine CATESSON, Jérémie CRABBE, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAULT.

Invités complémentaires excusés :

Mme Naïma MEJANI sous-préfète de Nogent-le-Rotrou, Anick BRUNEAU Présidente du PNR, Mylène RENARD.

Objet : mise en place de frais de gestion / dossiers Entreprises

Le Pôle Territorial du Perche n'agit pas seulement pour le compte des missions et compétences confiées par les Communautés de communes membres, mais également en matière d'accompagnement auprès des communes et des acteurs privés, notamment les entreprises (art 4.2 et 5 des statuts).

Or ce service rendu s'effectue sans contribution de ces dernières au budget du syndicat de PETR.

En 2021, de nombreuses entreprises ont été accompagnées (37 dossiers Perche Ambition + 6 PA Immobilier, 37 dossiers PA COVID, 27 dossiers « Plan de Relance »... Pour les dossiers « aboutis »).

Déjà 13 dossiers sont instruits depuis début janvier 2022.

Lors du dernier comité syndical, les élus se sont accordés sur le principe de l'instauration de frais de dossiers/frais de gestion à hauteur de 150 € par dossiers aboutis.

.../...



Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETER

Séance du 29 mars 2022 à Combres

N° 08.03.2022

Le comité syndical à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** la mise en place de frais de gestion dans le cadre de l'accompagnement des entreprises (Perche Ambition, 150 € par dossier, à verser par les entreprises au PETER)
- ✓ **Approuve** l'intégration de la mention de frais de gestion au profit du PETER dans les conventions d'attribution entre les Communautés de communes et le bénéficiaire.
- ✓ **Autorise** Madame la Présidente pour mener l'ensemble des démarches relatives à la mise en œuvre de cette décision (notamment tout document administratif permettant le versement).

Pour extrait certifié conforme,

Nombre de délégués du PETER : 34
Nombre de délégués ayant pris
part au vote : 19
délégués excusés : 15

Comité syndical du 29 mars 2022,
Marie-Christine LOYER
Présidente

Pôle Territorial du Perche PETER
1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou
Tél. 02 37 29 09 29
Siret 200 059 772 00018

